

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Travail de nuit (art. 17 LTr)**

- Greyhound SA, 1023 Crissier  
magasinage et préparation des commandes  
14 ho ou f  
2 décembre 2001 au 4 décembre 2004 (renouvellement)
- Philip Morris Products S.A., 2000 Neuchâtel  
A. toute la production et secteurs liés (fabrication, préfabrication, assurance de qualité et services techniques) – B. service de nettoyage  
639 ho ou f  
6 janvier 2002 au 8 janvier 2005 (renouvellement/modification)
- W. Gassmann AG, 2504 Biel  
département offset  
26 ho  
13 janvier 2002 au 15 janvier 2005 (renouvellement/modification)
- Roth et Sauter SA, A l'Enseigne du Verseau, 1026 Echandens  
atelier de prepress (copie des plaques), d'impression (offset et d'apprêt (typo/gaufrage)  
30 ho ou f  
11 février 2002 au 12 février 2005 (renouvellement/modification)
- SCHOTT GUINCHARD SA, 1401 Yverdon-les-Bains  
polissage/doucissage – usinage II et usinage I - saphir  
16 ho  
17 février 2002 au 19 février 2005 (renouvellement)

### **Travail du dimanche (art. 19 LTr)**

- Greyhound SA, 1023 Crissier  
magasinage et préparation des commandes  
14 ho ou f  
2 décembre 2001 au 4 décembre 2004 (renouvellement)
- Kyburz & Cie SA, 2074 Marin  
verres plastiques minéraux et saphirs  
2 ho  
27 janvier 2002 au 29 janvier 2005 (renouvellement/modification)

## **Travail continu** (art. 24 LTr)

- W. Gassmann AG, 2504 Biel  
machine offset 8 couleurs MAN-Roland  
18 ho ou f  
28 octobre 2001 au 30 octobre 2004 (renouvellement/modification)
- Durafourg SA, 1000 Lausanne 16  
4 cellules robotisées (8 robots)  
28 ho ou f  
24 février 2002 au 1<sup>er</sup> mars 2003

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45 / 29 50).

---

## **Permis concernant la durée du travail octroyés**

---

### **Travail de nuit**

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 17, al. 2, LTr)

- Brechtbühl SA bussigny, 1030 Bussigny-près-Lausanne  
magasinage et expéditions  
6 ho  
26 novembre 2001 au 30 novembre 2002
- Photonics SA, 2007 Neuchâtel  
contrôle informatique des 3 sites de production en Europe (Dresden, Manchester et Bridgend)  
1 ho  
9 décembre 2001 au 14 décembre 2002
- Hort Coating Center SA, 3960 Sierre  
préparation des surfaces, sablage et plasma  
4 ho ou f  
29 octobre 2001 au 2 novembre 2002

## **Travail continu**

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 24, al. 2, LTr)

- Dimension Data SA (Switzerland), 1023 Crissier  
service réseaux informatiques  
8 ho ou f  
30 décembre 2001 au 4 janvier 2003

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/29 50).

15 janvier 2002

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2002
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	02
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	15.01.2002
Date	
Data	
Seite	373-375
Page	
Pagina	
Ref. No	10 125 943

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.